

Nomination d'un médiateur dans le conflit de La Poste à Millau

Rodez, le 14/11/2023

Un conflit social oppose depuis quatre semaines les postiers du centre de Millau et la direction locale de La Poste.

Face à l'impossibilité des parties de converger dans le cadre d'un dialogue direct, le préfet de l'Aveyron a proposé qu'un modérateur puisse accompagner les négociations. Comme évoqué dans le précédent communiqué de presse, la résolution d'un tel conflit passe en effet prioritairement par des négociations internes où doivent être partagés et conciliés les enjeux des deux parties.

Malgré la modération mise en place et un retour de l'intersyndicale à la table des négociations, force a été de constater que la recherche d'un consensus n'a pu aboutir.

Dans ces conditions, et à la demande de la direction de La Poste et de l'intersyndicale, un médiateur au sens du Code du travail a été nommé par arrêté du préfet de l'Aveyron. Il s'agit de Pierre Martin, directeur du travail honoraire, sur lequel les deux parties se sont accordées.

Il est rappelé qu'une médiation n'est pas une forme d'arbitrage privilégiant l'une ou l'autre des positions des parties mais principalement, à l'instar de la modération, une facilitation et un accompagnement des discussions dans la perspective d'un accord. Conformément au Code du travail, le médiateur sera ainsi chargé de faire émerger les termes du règlement de ce conflit en cherchant les convergences et en mobilisant en tant que de besoin les parties à cette fin.

Les négociations reprendront cet après-midi à Rodez.

Contacts presse Direction des services du cabinet

Tél : 05 65 75 71 36 ou 05 65 75 71 30
Mél : pref-communication@aveyron.gouv.fr